

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 11 Février 2021 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. BEAUDIER Ruben, M. FARY Jean-François, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, Melle ROUX Céline, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie.

Absente excusée : Mme DELMARCHE Valérie (qui a donné procuration à M. BERTHELOT). M. LONGHI Antonio (qui a donné procuration à M. PAULET).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure

La séance du conseil municipal a débuté par la visite de M. LEGENDRE Denis, maire de Moriat et vice-président de l'Agglo pays d'Issoire, pôle insertion. Dans le cadre du pacte de gouvernance, l'exécutif de l'Agglo pays d'Issoire se déplacera dans les communes qui la compose, une fois par an.

M. LEGENDRE présente les différentes offres que l'Agglo pays d'Issoire a mis en place.

1. REVISION DES STATUTS DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la communauté d'agglo "pays d'Issoire".

2. APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges)

Le Conseil Municipal valide le rapport définitif de la CLECT d'API statuant sur le poids des charges au 01/01/2020.

3. ELABORATION D'UN PACTE DE GOUVERNANCE AU SEIN DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Le Conseil émet un avis favorable à l'élaboration d'un pacte de gouvernance au sein de l'agglo pays d'Issoire.

4. EMPRUNT REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil donne son accord pour emprunter la somme de 100 000 € au Crédit Agricole avec un taux de 0.29 % sur une durée de 10 ans

5. DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :
AUTORISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil autorise le Maire à réaliser une ligne de trésorerie sur la base d'un montant de 100 000 € par année civile si le besoin s'en fait sentir.

6. MOTION POUR LE MAINTIENDE LA TRESORERIE DE JUMEAUX

Le Conseil soutient la démarche des élus de Jumeaux de maintenir la trésorerie de Jumeaux et demande, afin de préserver un service public de proximité, au directeur départemental des Finances Publiques de reconsidérer sa position.

7. MOTION DE SOUTIEN AUX ECOLES RURALES DU PUY DE DOME TOUCHEES PAR UNE MESURE DE FERMETURE

Le Conseil demande instamment au directeur d'académie de revoir sa position sur les fermetures de classes en milieu rural en tenant compte de l'engagement du président de la République.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe les élus d'un dépôt de plainte auprès des services de gendarmerie pour des dégradations à l'aire de jeux, carreau de la Mine.

- A la suite du dernier conseil d'école, le problème du stationnement a été abordé à nouveau. Le Maire souhaiterait une prise de conscience des parents.

- Il indique que la Commune a reconduit la convention avec ETAP 43 pour la fourniture des repas de la cantine scolaire jusqu'aux vacances de Février.